

## **Groupe de travail « thérapie génique » de la commission de la pharmacopée**

### **Missions**

Le groupe de travail est chargé :

- De préparer un avis sur les projets de textes et de monographies de la Commission de la Pharmacopée européenne, définie dans la série des traités n° 50 du Conseil de l'Europe, dans son domaine de compétence ;
- De donner un avis, à la demande du directeur général, sur toutes les questions relatives aux normes de la Pharmacopée.

Les membres du groupe de travail sont nommés pour une période de trois ans.

### **Textes de référence :**

- Décision du 8 juin 2007 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé de groupes de travail

### **Nomination**

**Président :** M. Daniel MALARME

### **Membres**

Mme Muriel AUDIT  
Mme Véronique BLOUIN  
M. Pascal DELEPINE  
Mme Sandy DOUTHE  
M. Bernard KLONJKOWSKI  
M. Daniel LARZUL  
M. Daniel MALARME  
M. Laurent MALLET

### **Textes de référence :**

- Décision du 8 juin 2007 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail Pharmacopée - thérapie génique